

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un peuple – Un but – Une foi
MINISTERE DE L'ECONOMIE DES FINANCES ET DU PLAN



PROJET A L'ECOUTE DU SENEGAL 2014
Enquête mobile

Module 11: TABASKI

Novembre 2016



COMITE DE DIRECTION	
Directeur Général	Aboubacar Sédikh BEYE
Directeur Général Adjoint	Babacar NDIR
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Papa Ibrahima Sylmang SENE
Directeur du Management et de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Chef de la Division des Statistiques Sociales et du Suivi des Conditions de Vie et de la Pauvreté	Meïssa NDOUR
Chef du Bureau du Suivi des Conditions de Vie et de la Pauvreté	Macoumba DIOUF

Ce rapport présente les principaux résultats du module « TABASKI » du projet « A l'écoute du Sénégal », entièrement financé par la Banque Mondiale.

Une enquête de référence a été réalisée entre novembre 2014 et janvier 2015 par l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD). Elle est suivie d'enquêtes modulaires mensuelles sur le même échantillon.

Pour tout renseignement, veuillez contacter l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), BP 116, Dakar, Sénégal.

Tel. : (221) 33 869 21 39, Fax : (221) 33 824 36 15, Internet : www.ansd.sn

Sommaire

Introduction.....	5
1- Acquittement et type d'animaux sacrifiés lors de la tabaski	5
2- Mode de procuration des animaux sacrifiés et choix des ménages en matière d'achat ou d'élevage pour la tabaski.....	8
2.1 Les animaux sacrifiés sont acquis au prix coutant sur les marchés	8
2.2 Les avantage de l'achat sur l'élevage d'un animal de sacrifice	9
3- Coût, périodes d'achat, provenance, des animaux et niveau de satisfaction du ménage	10
3.1- 50 000 FCFA : le prix plancher pour la plupart des ménages	10
3.2- La dernière semaine avant la tabaski, période privilégiée pour acheter l'animal de sacrifice	11
3.3- On s'approvisionne souvent dans le lieu de résidence même	11
3.4- Les ménages sont en général satisfaits	12
4- Attentes de l'État de la part des ménages pour la tabaski.....	12
Conclusion	14

Tableau synoptique du module TABASKI

Round	Période	Module	Taux de couverture	Ménages	Durée Moyenne Communication	Nombre Télénquêteurs
11	Début : 2 nov 2016 Fin : 11 nov 2016	TABASKI	88 %	1327/1500	9 mn	10

Macoumba DIOUF, Amath NDIAYE

Introduction

Le fait marquant de la Tabaski, fête majeure de la religion musulmane, est certainement le sacrifice du mouton. Ainsi, le souci de tout fidèle musulman lors de cet événement, c'est de pouvoir sacrifier le mouton répondant aux prescriptions islamiques. Ainsi, à l'approche de cet événement, les ménages sont, en général, confrontés à deux préoccupations : disposer d'un mouton de qualité sur le marché mais aussi à un prix acceptable. Généralement, les prix des moutons varient selon la race et l'origine, et peuvent, selon la conjoncture être élevés.

Dans ce contexte, certains ménages préfèrent élever leurs propres moutons pour parer aux fluctuations des prix alors que d'autres sont obligés de se ravitailler sur les marchés de bétail ou auprès de vendeurs ambulants.

Le choix n'est pas tout le temps aisé, certains ménages peuvent éprouver des difficultés pour se procurer un mouton car la capacité financière peut faire défaut.

Et dans certains cas, des alternatives sont trouvées en se contentant par exemple d'autres espèces animalières telles que la chèvre pour s'acquitter de leur devoir de musulman.

Compte tenu des difficultés relevées lors de la dernière tabaski, le sujet a été soumis aux ménages pour avoir leur impression sur les stratégies qu'ils comptent éventuellement adopter, afin de mieux préparer la prochaine tabaski.

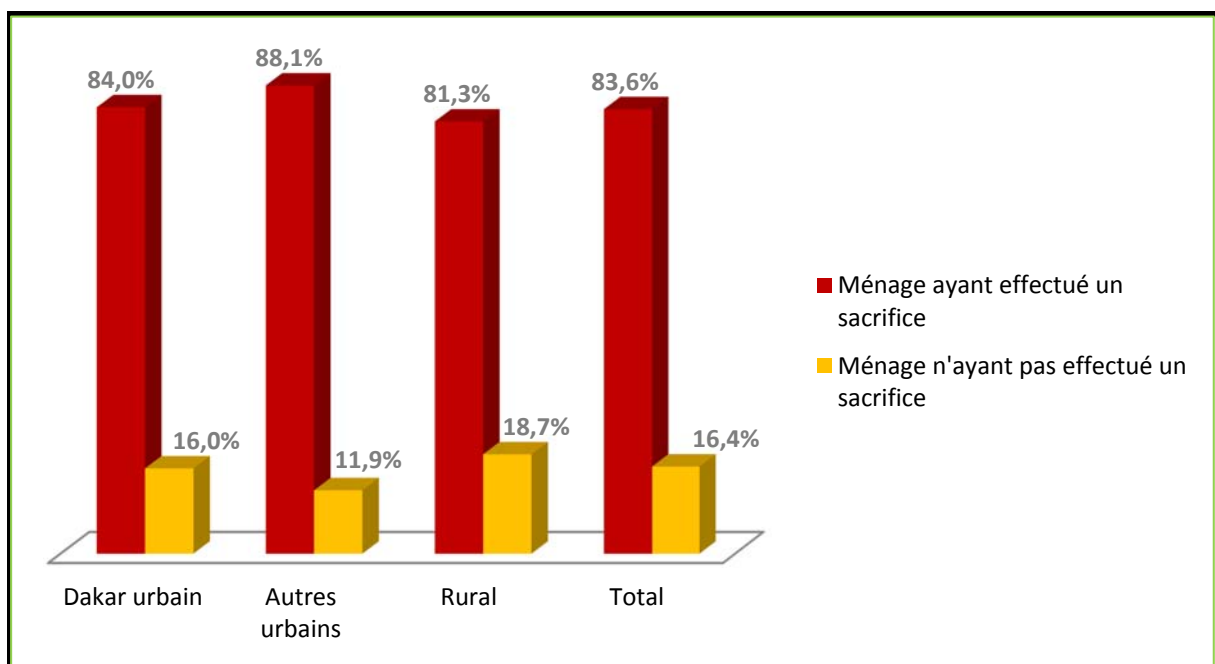
1- Acquiescement et type d'animaux sacrifiés lors de la tabaski

- *Le sacrifice de la Tabaski : un rituel respecté en général...*

Au vu des résultats ci-dessous (cf. graphique 1), la majorité des ménages musulmans se sont acquittés de leur devoir religieux en sacrifiant un animal lors de la fête d'Aïd Al Kébir appelée communément Tabaski qui a eu lieu au mois de septembre 2016.

En effet, au niveau national, plus de quatre ménages sur cinq (83,6%) ont accompli ce rituel lors de la Tabaski. Ce qui signifie malheureusement qu'un peu plus de 16,0% des musulmans au Sénégal n'ont pas pu le faire, notamment en milieu rural (18,7%) et dans la zone urbaine de Dakar (16,0 %) dans une moindre mesure.

Graphique 1 : Répartition des ménages ayant sacrifié un animal selon la zone de résidence



Source : Enquête téléphonique module Tabaski_L2S, novembre 2016, ANSD

- **Le mouton : l'animal de sacrifice de choix**

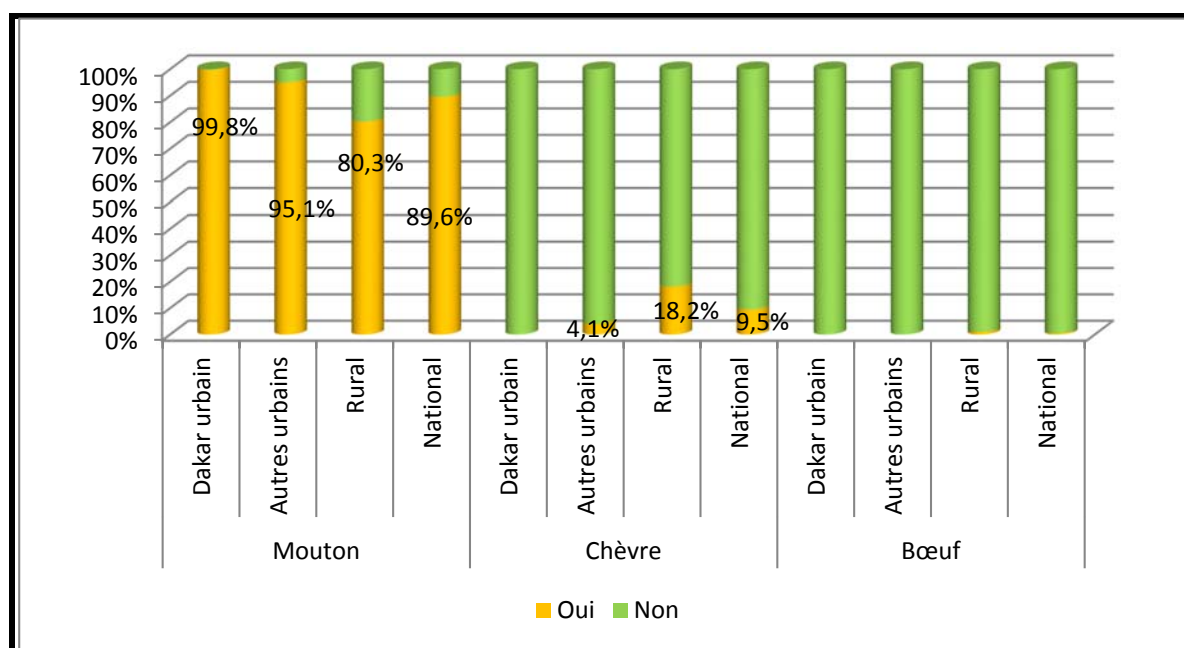
Conformément aux prescriptions divines certains animaux sont recommandés pour le sacrifice de la fête d'Aïd Al kébir selon les moyens disponibles. Le sacrifice n'est pas obligatoire pour ceux qui n'ont pas les moyens de se procurer une bête de sacrifice.

Parmi les ménages qui ont accompli le rituel de la tabaski, la quasi-totalité a sacrifié un mouton. Seule une petite proportion s'est contentée de chèvre, notamment dans le milieu rural.

Au niveau national, ce sont neuf ménages sur dix (89,6%) qui ont sacrifié un mouton. Une légère différence est notée en effectuant une comparaison selon le milieu de résidence. En effet, en zone urbaine de Dakar, la proportion des ménages ayant sacrifié un mouton est proche de 100% alors qu'en milieu rural ce sont plutôt huit ménages sur dix (80,3%) qui sont concernés.

La proportion des ménages qui ont sacrifié une chèvre n'est pas importante et ne concerne, au niveau national, que 9,5% des ménages qui ont accompli le rituel de la tabaski. En milieu rural, par contre, cette proportion est relativement importante avec 18,2% des ménages ruraux. Les autres types d'animaux, tels les bœufs, n'ont quasiment pas été utilisés pour le sacrifice (cf. graphique 2).

Graphique 2: Répartition des ménages selon le type d'animal sacrifié lors de la tabaski et le milieu de résidence



Source : Enquête téléphonique module Tabaski_L2S, novembre 2016, ANSD

- **Sans argent, pas de tabaski**

Les ménages (16,4%) qui n'ont pas pu accomplir de sacrifice lors de la tabaski ont évoqué plusieurs raisons.

La principale raison qui explique l'absence de sacrifice est le manque d'argent : neuf ménages sur dix (90,3%) n'ont pas sacrifié un animal parce qu'ils n'ont pas eu d'argent. Le manque d'argent reste également la principale raison qui a poussé les ménages à ne pas effectuer de sacrifice en milieu rural (94,4%), à Dakar-urbain (83,8%) et dans les autres zones urbaines (88,0%) (cf. tableau 1).

Tableau 1 : Répartition des ménages musulmans n'ayant pas effectué de sacrifice lors de la tabaski selon la raison et le milieu de résidence

Raisons	Dakar urbain	Autres urbains	Rural	National
Pas d'argent	83,8%	88,0%	94,4%	90,3%
Pénurie/pas de mouton	1,2%	0,0%	0,0%	0,3%
Prix chers	6,6%	10,2%	2,9%	5,1%
Autres	8,3%	1,8%	2,8%	4,2%
Total	100%	100%	100%	100%

Source : Enquête téléphonique module Tabaski_L2S, novembre 2016, ANSD

La cherté des prix est évoquée par seulement 5,1 % des ménages n'ayant pas fait de sacrifice, concentrés essentiellement dans les zones urbaines.

2- Mode de procuration des animaux sacrifiés et choix des ménages en matière d'achat ou d'élevage pour la tabaski

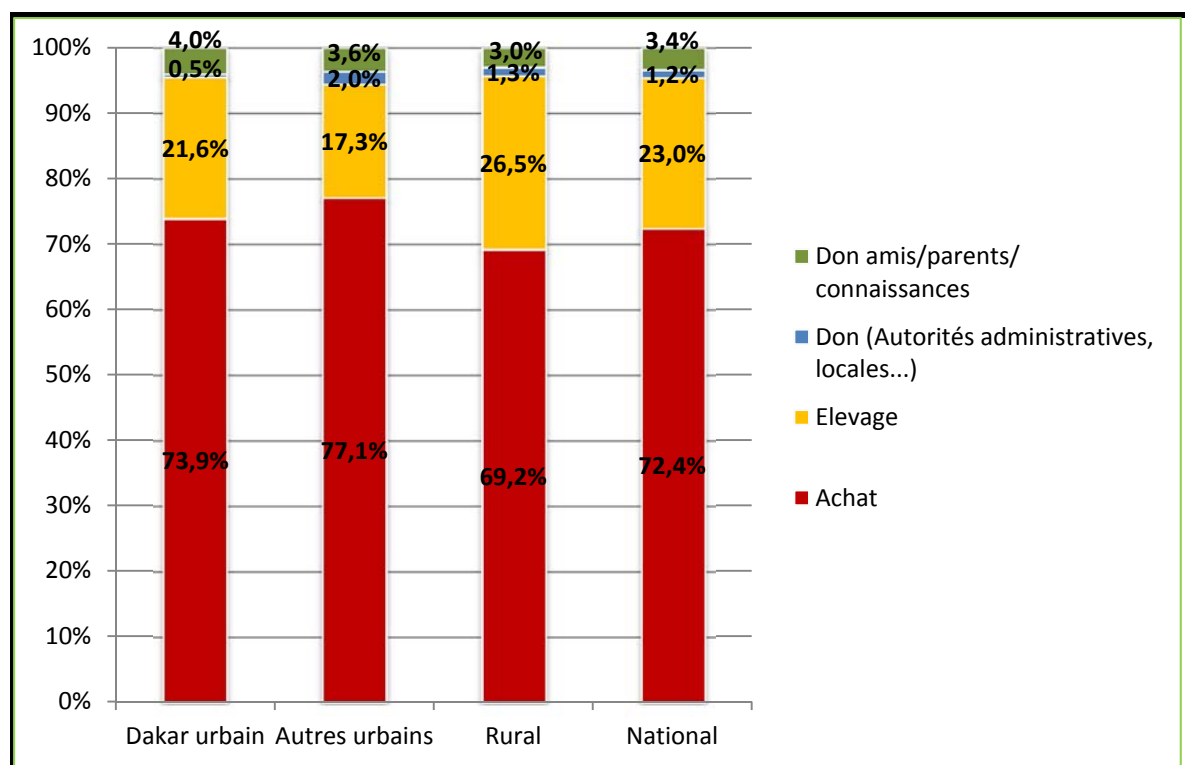
2.1 Les animaux sacrifiés sont acquis au prix coutant sur les marchés

La majorité des ménages ayant sacrifié un animal lors de la tabaski l'ont acheté. En effet, 72,4% des ménages ont acheté l'animal sacrifié tandis que 23,0% l'ont élevé.

La répartition des ménages selon la zone de résidence donne les mêmes tendances avec un léger écart en milieu rural. En effet, si sept ménages ruraux sur dix (69,2%) ont acheté leur animal sacrifié, ce sont 73,9% des ménages de la zone urbaine de Dakar et plus de trois quarts (77,1%) des ménages des autres zones urbaines qui se l'ont également procuré par achat. C'est dans le milieu rural qu'on retrouve le plus souvent les ménages qui ont élevés eux-mêmes la bête sacrifiée : 26,5% contre 21,6% à Dakar-urbain et 17,3% dans les autres zones urbaines (cf. Graphique 3).

Quant aux ménages dont le sacrifice provient d'un don des autorités locales, amis, parents ou connaissances, ils ne représentent que 4,6% des ménages. Cette proportion reste approximativement la même au niveau des autres zones de résidence de Dakar (4,5%) et du milieu rural (4,3%) sauf pour les autres villes (5,6%) qui dépassent d'un point de pourcentage le niveau national.

Graphique 3: Répartition des ménages selon le mode de procuration et le milieu de résidence



Source : Enquête téléphonique module Tabaski_L2S, novembre 2016, ANSD

2.2 Les avantages de l'achat sur l'élevage d'un animal de sacrifice

Parmi les ménages qui ont acheté leur animal de sacrifice, 28,0% l'ont fait par préférence à l'élevage pour des raisons de sécurité (notamment les vols) et 22,9% pour des problèmes d'espace. 19,4 % des ménages considèrent que c'est moins coûteux pour eux d'acheter que d'élever au moment où 16,1% soutiennent que c'est plus pratique pour eux d'acheter et 13,6% ont fait le choix d'acheter parce qu'il n'ont pas le temps de se consacrer à élever un animal de sacrifice (cf. Tableau 2).

La principale raison qui a dicté la préférence d'acheter plutôt d'élever les animaux sacrifiés par les ménages varie selon le milieu de résidence. En zone urbaine de Dakar, c'est plus le manque d'espace (50,8%) qui pousse les ménages à choisir d'acheter les animaux à sacrifier au lieu de les élever alors que dans les autres zones urbaines, c'est plutôt les problèmes d'insécurité (les vols) qui favorisent ce choix (36,1%). En zone rurale où l'espace ne manque pas en général (6,6%), c'est plutôt les problèmes de sécurité (34,7%), de temps ou de moyens (16,4%), ou pour des raisons de commodité (17,4%) ou de coût qui font que les ménages privilégient l'option d'acheter sur celle d'élever (Tableau 2).

Tableau 2 : Répartition des ménages selon les raisons du choix d'acheter plutôt qu'élever des animaux pour la tabaski et le milieu de résidence

Raisons	Dakar urbain	Autres urbains	Rural	National
Moins coûteux	12,9%	17,3%	24,9%	19,4%
Plus commode/pratique	15,9%	14,1%	17,4%	16,1%
Problèmes d'espace	50,8%	18,6%	6,6%	22,9%
Problèmes de sécurité (vol)	11,1%	36,1%	34,7%	28,0%
Problèmes de temps ou de moyens	9,3%	13,9%	16,4%	13,6%

Source : Enquête téléphonique module Tabaski_L2S, novembre 2016, ANSD

Quant aux ménages qui ont choisi d'élever des animaux pour la tabaski, ils ont, dans l'ensemble, préféré cette option principalement parce qu'ils considèrent que c'est plus commode, avec 57,0% des cas. Ces ménages sont surtout concentrés dans les autres zones urbaines et le milieu rural. Néanmoins, un peu plus du tiers (34,6%) des ménages, notamment en zones urbaine de Dakar (38,6%) et rurale (35,0%) ont préféré élever plutôt qu'acheter parce que c'est moins coûteux pour eux.

Tableau 3: Répartition des ménages selon les raisons du choix d'élever plutôt qu'acheter des animaux pour la tabaski et le milieu de résidence

Pourquoi avez-vous préféré élever/faire élever que d'acheter lors de la dernière	Dakar urbain	Autres urbains	Rural	National
- Moins coûteux	38,6	27,5	35,0	34,6
- Plus commode/pratique	53,6	68,6	54,8	57,0
- Viande de meilleure qualité	7,8	3,9	10,1	8,4

Source : Enquête téléphonique module Tabaski_L2S, novembre 2016, ANSD

3- Coût, périodes d'achat, provenance, des animaux et niveau de satisfaction du ménage

3.1- 50 000 FCFA : le prix plancher pour la plupart des ménages

Au niveau national, deux ménages sur trois (65,2%) ont acheté leur mouton à un prix compris entre 50 000 FCFA et 100 000 FCFA alors qu'ils ne sont que 23,7 % à acheter un mouton à un prix inférieur à 50 000 FCFA.

Les ménages qui ont acheté à des prix relativement élevés (100 000 FCFA et plus) sont moins nombreux. En effet, ceux qui ont payé leur mouton à un prix compris entre 100 000 FCFA et 150 000 FCFA ne représentent que 8,4% et ceux qui ont acheté entre 150 000 FCFA et 200 000 FCFA sont évalués à seulement 1,4%. En outre, 0,6% des ménages ont acheté des moutons dont le prix est compris entre 200 000 FCFA et 250 000 FCFA contre 0,7% ont le leur à un prix supérieur à 250 000 FCFA.

Les ménages qui ont sacrifié un mouton de moins de 50 000 FCFA ou entre 200 000 FCFA et 250 000 FCFA sont surtout surreprésentés en zone rurale alors que ceux qui ont sacrifié des moutons dont le prix est compris entre 50 000 FCFA et 100 000 FCFA sont concentrés en zone urbaine (Dakar et autres urbains). La zone urbaine de Dakar concentre également les ménages dont le prix du mouton sacrifié est situé dans les tranches 100 000 FCA – 150 000 FCFA, 150 000 FCFA – 200 000 FCFA et plus de 250 000 FCFA.

Tableau 4: Répartition des ménages selon le coût moyen des moutons sacrifiés lors de la tabaski et le milieu de résidence

Prix moyen par tranches	Dakar urbain	Autres urbains	Rural	National
moins de 50000 FCFA	6,5%	21,9%	36,2%	23,7%
[50 000 FCFA-100000 FCFA [72%	68,6%	58,8%	65,2%
[100000 FCFA-150000 FCFA [16,4%	7,3%	3,7%	8,4%
[150000 FCFA-200000 FCFA [3,2%	1,1%	0,4%	1,4%
[200000 FCFA-250000 FCFA [0,3%	0,5%	0,9%	0,6%
Plus de 250000 FCFA	1,7%	0,7%	0%	0,7%

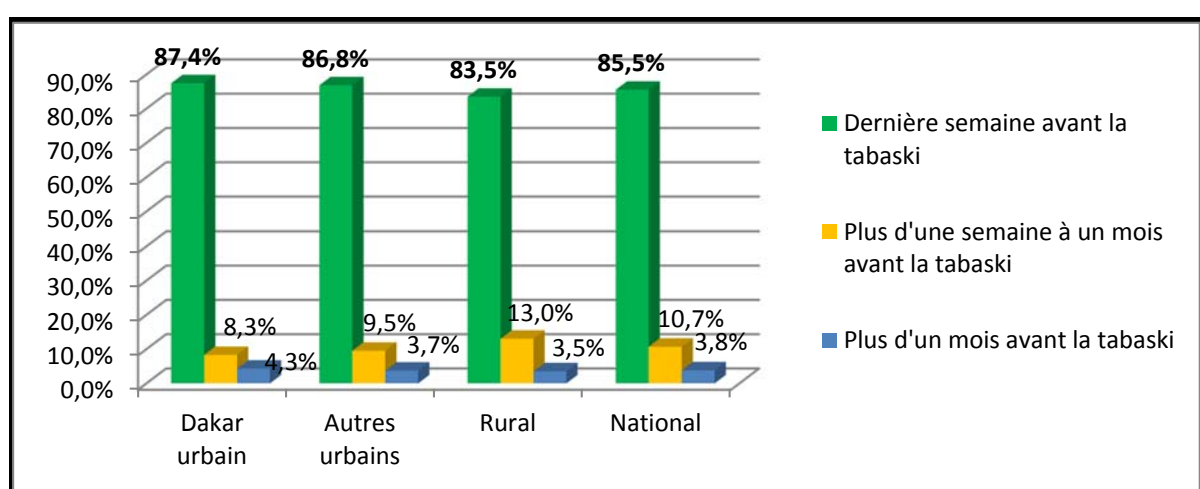
Source : Enquête téléphonique module Tabaski_L2S, novembre 2016, ANSD

3.2- La dernière semaine avant la tabaski, période privilégiée pour acheter l'animal de sacrifice

La plupart des ménages (85,5%) attendent la dernière semaine avant la tabaski pour se procurer un animal pour le sacrifice. Seuls 10,7% des ménages ont effectué leur achat entre une semaine et un mois avant la tabaski.

La répartition des ménages selon le milieu de résidence donne des résultats similaires à ceux du niveau national : 83,5% des ménages en milieu rural et environ 87,0% en zone urbaine ont acheté leur animal durant la dernière semaine qui précède la tabaski (cf. graphique 4).

Graphique 4 : Répartition des ménages ayant sacrifié lors de la tabaski selon le milieu de résidence et la période d'achat



Source : Enquête téléphonique module Tabaski_L2S, novembre 2016, ANSD

3.3- On s'approvisionne souvent dans le lieu de résidence même

La majorité des ménages (73,1%) achètent leur animal de sacrifice dans leur localité de résidence même. Par contre, 16,6% d'entre eux l'ont acheté dans une localité autre que celle dans laquelle ils résident.

Même si on note la même tendance qu'au niveau national, les ordres d'importance sont variables selon le milieu de résidence. En effet, si huit ménages sur dix (80,1%) achètent leur animal de sacrifice dans la même localité de résidence en zone rurale, ce sont sept ménages sur dix (72,2%) et six ménages sur dix (62,6%) qui font la même chose dans les autres zones urbaines et à Dakar-urbain respectivement. A Dakar-urbain, l'achat dans une autre localité de la région de résidence ou dans une autre région du pays est relativement important avec respectivement 21,5% et 11,9% des cas. Les achats d'animaux en dehors du Sénégal sont faibles aussi bien au niveau national que lorsqu'on considère les milieux de résidence (cf. tableau 5).

Tableau 5 : Répartition des ménages ayant sacrifié un seul animal selon le lieu d'achat et le milieu de résidence

Lieux d'achat	Dakar urbain	Autres urbains	Rural	National
Dans la même localité de résidence	62,6%	72,2%	80,1%	73,1%
Autres localités de la région de résidence	21,5%	15,4%	14,1%	16,6%
Autres régions du pays	11,9%	9,4%	4,6%	7,9%
Autres pays	3,9%	3,0%	1,1%	2,5%

Source : Enquête téléphonique module Tabaski_L2S, novembre 2016, ANSD

3.4- Les ménages sont en général satisfaits

De manière générale, la plupart des ménages ayant sacrifié un animal sont au moins satisfaits. Au niveau national, 28,7% des ménages de ce groupe ont déclaré être « très satisfait » et 37,1% sont « satisfait ». En milieu rural, 26,4% et 37,5% des ménages ayant acheté un seul animal pour la tabaski sont respectivement « très satisfait » et « satisfait ». En zone urbaine de Dakar, ce sont plutôt près d'un tiers des ménages (32,6%) ayant acheté un seul animal qui ont déclaré être « très satisfait » et 34,4% d'entre eux qui sont « satisfait » (cf. tableau 6).

Tableau 6 : Répartition des ménages ayant sacrifié un seul animal selon la satisfaction et le milieu de résidence

Niveau de satisfaction du choix	Dakar urbain	Autres urbains	Rural	National
Très satisfait	32,6%	28,3%	26,4%	28,7%
Satisfait	34,4%	39,4%	37,5%	37,1%
Moyennement satisfait	16,3%	11,2%	14,3%	14,1%
Peu satisfait	6,8%	10,9%	14,3%	11,3%
Pas du tout satisfait	9,9%	10,2%	7,6%	8,9%

Source : Enquête téléphonique module Tabaski_L2S, novembre 2016, ANSD

4- Attentes de l'État de la part des ménages pour la tabaski

Pour pallier les difficultés d'acquisition d'un animal de sacrifice pour la tabaski, certains ménages ont déclaré avoir des attentes de la part de l'État. Pour la tabaski passée, 47,3% des ménages ont eu des attentes de la part de l'État, notamment en zone urbaine de Dakar (50,9%) et dans les autres urbains (52,4%) (cf. tableau 7).

Pour la prochaine tabaski, la proportion des ménages qui attendent des actions de la part de l'État est de 58,4%. Ces ménages sont concentrés à Dakar-urbain (61,9%) et dans les autres urbains (59,6%) (cf. tableau 7).

Tableau 7: Répartition des ménages selon l'attente ou non de la part de l'État pour la tabaski et le milieu de résidence

Attentes des ménages lors de la tabaski passée				
	Dakar urbain	Autres urbains	Rural	Total
Oui	50,9%	52,4%	42,7%	47,3%
Non	49,1%	47,6%	57,3%	52,7%
Attentes des ménages lors de la prochaine tabaski				
	Dakar urbain	Autres urbains	Rural	Total
Oui	61,9%	59,6%	55,7%	58,4%
Non	38,1%	40,4%	44,3%	41,6%

Source : Enquête téléphonique module Tabaski_L2S, novembre 2016, ANSD

- **La première priorité des attentes : des moutons en nombre suffisant et à des prix abordables**

Un ménage sur cinq (20,5%) pense, en priorité, que l'Etat devrait subventionner le prix du mouton la prochaine tabaski. Ces ménages sont surtout surreprésentés en zone urbaine, notamment à Dakar urbain. De même, un cinquième (20,0%) des ménages sont de prime abord pour que l'Etat fasse des dons de moutons. Ces ménages sont concentrés essentiellement en zone rurale (24,7%). 15,5% des ménages, notamment en zone rurale, sont de premier avis que l'Etat mette à disposition suffisamment de moutons sur le marché. Egalement 15,3% des ménages, concentrés en milieu urbain, souhaitent d'abord une régulation des prix du mouton (cf. tableau 8).

Tableau 8: Répartition des ménages selon la première action prioritaire attendue de la part de l'État lors des prochaines fêtes de tabaski et le milieu de résidence

Actions attendues	Dakar	Autres	Rural	National
	Urbain	urbains		
	(%)	(%)	(%)	(%)
Exonération des taxes sur le transport des moutons	15,5	8,8	5,1	9,2
Subvention du prix du mouton	25,9	20,2	17,0	20,5
Ouverture des frontières	4,9	14,0	13,9	11,1
Mise à disposition d'un nombre suffisant de moutons	9,9	14,9	19,5	15,5
Promotion de l'élevage domestique	3,7	0,8	1,1	1,8
Régulation des prix proposés par les vendeurs	15,6	17,2	14,1	15,3
Réduction des prix des aliments de bétail pour la tabaski	4,2	2,2	1,6	2,6
Exonération des taxes sur les emplacements ou enclos autorisés	3,3	2,7	1,2	2,2
Don	16,4	15,6	24,7	20,0
Homologation des prix (normes)	0,3	0,4	0,5	0,4
Sécurité des bétails afin d'éviter les vols	0,3	3,1	1,4	1,4

Source : Enquête téléphonique module Tabaski_L2S, novembre 2016, ANSD

- **Deuxième priorité : encore des moutons en nombre suffisant et à des prix abordables**

Comme deuxième priorité, les ménages, notamment ceux du milieu rural, souhaitent une dotation suffisante de moutons dans les marchés (22,6%). En outre, 21,6% des ménages, surtout dans les autres zones urbaines, considèrent que la seconde priorité de l'Etat doit porter sur la régulation des prix proposés par les vendeurs alors que 18,6% pensent, en deuxième lieu notamment en milieu rural, que l'Etat doit subventionner les prix du mouton.

Tableau 9 : Répartition des ménages selon le milieu de résidence et la deuxième action prioritaire attendue de l'État lors de la tabaski et le milieu de résidence

Actions attendues	Dakar	Autres	Rural	Total
	urbain	urbains		
Exonération des taxes sur le transport des moutons	11,2	7,8	6,2	8
Subvention du prix du mouton	18,3	15,7	20,2	18,6
Ouverture des frontières	6,6	7,6	6,6	6,9
Mise à disposition d'un nombre suffisant de moutons	18,8	19,3	26,5	22,6
Promotion de l'élevage domestique	2,4	2,5	3,6	3
Régulation des prix proposés par les vendeurs	19,5	25,8	20,7	21,6
Réduction des prix des aliments de bétail pour la tabaski	5,7	3,5	7,5	6
Exonération des taxes sur les emplacements ou enclos autorisés	9,6	6,2	2,8	5,6
Don	5	9	2,3	4,7
Homologation des prix (normes)	1,7	1,1	1	1,2
Sécurité des bétails afin d'éviter les vols	1,2	1,4	2,6	2

Source : Enquête téléphonique module Tabaski_L2S, novembre 2016, ANSD

Conclusion

La majorité (86,3%) des ménages musulmans ont célébré la tabaski en sacrifiant un mouton pour la plupart, même si certains ont éprouvé certaines difficultés pour se procurer un animal de sacrifice. Compte tenu des difficultés rencontrées, ils souhaitent que l'Etat leur vienne en appui en subventionnant ou régulant les prix des moutons, veille à ce que les marchés soient suffisamment approvisionnés, fasse des dons de moutons aux familles pauvres ou vulnérables.

ANNEXES

Tableau 10 : Répartition selon le milieu de résidence des ménages ayant acheté plus d'un mouton et la période d'achat lors de la tabaski

	Dakar urbain	Autres urbains	Rural	National
Pour l'animal le moins cher				
Dernière semaine avant la tabaski	96,9%	81,0%	78,1%	85,5%
Plus d'une semaine à un mois avant la tabaski	0,0%	17,1%	18,9%	11,8%
Plus d'un mois avant la tabaski	3,1%	1,9%	3,0%	2,7%
Pour l'animal le plus cher				
Dernière semaine avant la tabaski	91,0%	86,1%	74,7%	83,8%
Plus d'une semaine à un mois avant la tabaski	7,4%	13,9%	25,3%	15,7%
Plus d'un mois avant la tabaski	1,6%	0,0%	0,0%	0,5%

Tableau 11: Répartition des ménages selon le milieu de résidence et la première action prioritaire attendue de l'État lors de la prochaine fête de tabaski

Actions attendues	Dakar urbain	Autres urbains	Rural	Total
Exonération des taxes sur le transport des moutons	15,5%	8,8%	5,1%	9,2%
Subvention du prix du mouton	25,9%	20,2%	17%	20,5%
Ouverture des frontières	4,9%	14%	13,9%	11,1%
Mise à disposition d'un nombre suffisant de moutons	9,9%	14,9%	19,5%	15,5%
Promotion de l'élevage domestique	3,7%	0,8%	1,1%	1,8%
Régulation des prix proposés par les vendeurs	15,6%	17,2%	14,1%	15,3%
Réduction des prix des aliments de bétail pour la tabaski	4,2%	2,2%	1,6%	2,6%
Exonération des taxes sur les emplacements ou enclos autorisés	3,3%	2,7%	1,2%	2,2%
Don	16,4%	15,6%	24,7%	20%
Homologation des prix (normes)	0,3%	0,4%	0,5%	0,4%
Sécurisé des bétails afin d'éviter les vols	0,3%	3,1%	1,4%	1,4%

Tableau : Répartition des ménages selon le milieu de résidence et la deuxième action prioritaire attendue de l'État lors de la prochaine fête de tabaski

Actions attendues	Dakar urbain	Autres urbains	Rural	Total
Exonération des taxes sur le transport des moutons	11,2%	7,8%	6,2%	8%
Subvention du prix du mouton	18,3%	15,7%	20,2%	18,6%
Ouverture des frontières	6,6%	7,6%	6,6%	6,9%
Mise à disposition d'un nombre suffisant de moutons	18,8%	19,3%	26,5%	22,6%
Promotion de l'élevage domestique	2,4%	2,5%	3,6%	3%
Régulation des prix proposés par les vendeurs	19,5%	25,8%	20,7%	21,6%
Réduction des prix des aliments de bétail pour la tabaski	5,7%	3,5%	7,5%	6%
Exonération des taxes sur les emplacements ou enclos autorisés	9,6%	6,2%	2,8%	5,6%
Don	5%	9%	2,3%	4,7%
Homologation des prix (normes)	1,7%	1,1%	1%	1,2%
Sécurisé des bétails afin d'éviter les vols	1,2%	1,4%	2,6%	2%

Tableau 12 : Répartition des ménages selon la troisième action prioritaire attendue de la part de l'État lors des prochaines fêtes de tabaski

Actions attendues	Dakar urbain	Autres urbains	Rural	Total
Exonération des taxes sur le transport des moutons	14,1%	8,4%	7,9%	9,6%
			16,7	13,8
Subvention du prix du mouton	11,3%	9,6%	%	%
Ouverture des frontières	1,6%	14,9%	1,7%	4,6%
			16,2	15,2
Mise à disposition d'un nombre suffisant de moutons	14,6%	13,6%	%	%
Promotion de l'élevage domestique	4,7%	4,5%	2,2%	3,4%
			31,3	27,2
Régulation des prix proposés par les vendeurs	25,7%	19,4%	%	%
Réduction des prix des aliments de bétail pour la tabaski	6,4%	6,7%	4,5%	5,5%
Exonération des taxes sur les emplacements ou enclos autorisés	10,3%	5,5%	3,4%	5,7%
			11,3	
Don	6,1%	9,9%	%	9,6%
Homologation des prix (normes)	1,1%	2,4%	1,8%	1,8%
Sécuriser des bétails afin d'éviter les vols	4,1%	5%	2,9%	3,7%